



La lettre N°86 - mercredi 14 octobre

L'agenda de la semaine

Parmi les nombreux rendez-vous inscrits à mon agenda

cette semaine :

- **lundi 12 octobre** 19h30 : Lancement du centre de formation du Coquelicot 42
- **mardi 13 et mercredi 14 octobre** : Audition dans le cadre de la préparation du rapport sur le Budget de la Jeunesse et des Sports – Fédération Française du Sport en Entreprise – Groupement des Professionnel du Sport – Yvan Mainini (FF Basketball)
- **mardi 13 octobre** 16h : Participation à l'émission "La Séance continue" sur LCP
- **mercredi 14 octobre** 19h30 : Conférence-débat sur la réforme des collectivités locales avec Marylise Lebranchu
- **jeudi 15 octobre** 9h: Ouverture du Congrès National des Sapeurs Pompiers
- **vendredi 16 octobre** 18h30 : Assemblée Générale du Rugby Club de Roche-la-Molière
- **samedi 17 octobre** 18h30 : Visite du Comité de Quartier du Grand Clos

L'Actualité

Emission "La Séance Continue" du 13 octobre sur LCP



[Lire la suite et regarder la vidéo sur le blog...](#)

L'Analyse



Un référendum sur l'avenir de La Poste

L'ensemble des députés de gauche (PS, PCF, Verts, PR, RDG) ont signé mercredi à l'Assemblée nationale une proposition de loi "symbolique", pour demander un référendum sur la Poste.

Salle des pas perdus, à proximité de l'hémicycle, les députés ont tour à tour apposé leur signature à cette proposition, qui n'a aucune

chance d'aboutir.

En effet le texte mettant en oeuvre le référendum d'initiative populaire prévu par la Constitution, n'a pas été déposé ni même examiné en Conseil des ministres.

"Les deux groupes de l'opposition veulent avoir une action concrète au Parlement prenant le relais de la votation citoyenne du 3 octobre pour défendre le statut de la Poste", a déclaré le président du groupe PS Jean-Marc Ayrault.

"Aujourd'hui, ça a un caractère politique et symbolique", a-t-il ajouté.

Selon lui, "c'est une manière de se battre pour la Poste et demander au gouvernement d'inscrire à l'ordre du jour la possibilité d'organiser un référendum d'initiative populaire". "Aujourd'hui, on fait la démonstration que cela n'est pas possible".

Pour que cela le soit, le Parlement doit voter un projet de loi organique mettant en oeuvre les dispositions de la réforme constitutionnelle. Celle-ci rend possible un référendum encadré de plusieurs verrous : une proposition de loi doit être signée par 1/5e des parlementaires et soutenue par 1/10e du corps électoral.

Jeudi, l'Assemblée nationale doit examiner, dans une "niche" PS (séance à l'initiative d'un groupe parlementaire), une proposition de résolution sur le référendum.

Mardi, le secrétaire d'Etat aux Relations avec le Parlement, Henri de Raincourt a assuré qu'un projet de loi sur le référendum serait "déposé sur le bureau du Parlement avant la fin de l'année". Début octobre, le président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer avait évoqué un examen "d'ici à la fin de la session parlementaire", en juin 2010.

[Lire la suite sur le blog...](#)

A l'Assemblée Nationale



Initiatives législatives des Députés Socialistes

La "niche" du 30 avril 2009, à la veille du 1er mai, avait malheureusement eu peu d'écho médiatique. (- Faire contribuer davantage les plus hauts revenus à l'indispensable effort de solidarité collective, mais aussi de mettre un terme aux abus en matière de rémunérations de certains dirigeants d'entreprise.- Augmenter les salaires et la protection des salariés et des chômeurs.- Mettre enfin un terme à ce que le Gouvernement appelle « délit de solidarité » et qui place de fait dans l'illégalité les associations et les acteurs sociaux qui permettent aux migrants de

survivre.)

Le Groupe SRC souhaite donner une véritable visibilité à ses initiatives parlementaires et a choisi de consacrer sa séance réservée de jeudi prochain à 3 textes visant à aider nos concitoyens à faire face aux difficultés qu'ils connaissent actuellement :

- Défendre les services publics et notamment le service public de La Poste en permettant une véritable consultation des Français à travers le référendum d'initiative populaire pourtant promis par la réforme constitutionnelle
- Mettre fin aux rémunérations injustes et choquantes de certains traders et dirigeants d'entreprises
- Protéger les consommateurs, et notamment les plus modestes, en interdisant le crédit revolving et en autorisant les actions de groupe en justice

[Lire la suite sur le blog...](#)

La 1^{ère} circonscription

40ème anniversaire du rattachement de Terrenoire à Saint-Etienne



[Lire la suite sur le blog...](#)

<http://www.juanico.fr> - 04.77.30.53.60 – 11, rue de la Résistance 42000 SAINT-ETIENNE

Pour vous abonner ou vous désabonner de cette lettre : [cliquez ici](#)

Si vous connaissez des personnes intéressées par le travail parlementaire, ou simplement désireuses de recevoir des informations régulières, incitez les à s'abonner à cette lettre d'information.